

Information réglementée

CE COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE DISTRIBUÉ, DE MANIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE, AUX ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD NI DANS AUCUN AUTRE ETAT DANS LEQUEL UNE TELLE DISTRIBUTION SERAIT INTERDITE EN VERTU DU DROIT APPLICABLE

Clôture de l'Offre avec Droit de Préférence - Divulgateion à propos des titres octroyant le droit de vote en circulation

Le 29 février 2016, 15h00 CET

Conformément à l'article 15 de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses (la "Loi Belge"), Nyrstar NV ("Nyrstar" ou la "Société") a annoncé aujourd'hui que 608.165.740 actions nouvelles ont été émises le 29 février 2016 suite à la clôture de son offre d'actions nouvelles avec droit de souscription préférentiel légal pour les actionnaires existants de la Société pour un montant total de € 273.674.583,00 (prime d'émission incluse) (l'"Offre avec Droit de Préférence").

En conséquence de la clôture de l'Offre avec Droit de Préférence:

- le capital social de Nyrstar a été augmenté de € 63.188.420,39, de manière à le porter de € 34.004.508,80 à € 97.192.929,19; et
- le nombre d'actions représentatives du capital social de Nyrstar a été augmenté de 608,165,740 actions, de manière à le porter de 327.473.863 à 935.639.603 actions.

En prenant compte de la clôture de l'Offre avec Droit de Préférence, le statut au 29 février 2016 du capital social de Nyrstar et de ses titres octroyant le droit de vote en circulation peut être résumé comme suit:

- Total du capital social actuel: € 97.192.929,19
- Total des titres octroyant le droit de vote en circulation: 935.639.603
- Total des droits de vote en circulation (dénominateur): 935.639.603
- Total des obligations convertibles en circulation: 4,25% obligations convertibles non subordonnées non privilégiées venant à échéance en 2018 pour un montant total principal de € 120 millions (les "Obligations Convertibles 2018")
- Actions qui peuvent encore être émises: jusqu'à 55.555.555 actions nouvelles (chacune donnant droit à un droit de vote) peuvent encore être émises suite à la conversion de toutes les Obligations Convertibles 2018 en circulation à leur prix de conversion actuel de € 2,16 par action. Le prix de conversion est sujet à des ajustements.

D'après la Loi Belge et les statuts de la Société, une notification à la Société et à l'Autorité des services et marchés financiers belge (FSMA) est requise de la part de toutes les personnes physiques et légales à chaque fois que le pourcentage de droits de vote attachés aux titres détenus par ces personnes dans la Société atteint, excède ou tombe sous le seuil de 3%, 5%, 7,5%, 10%, 15%, 20% et les autres multiples de 5%, du nombre total de droits de vote dans la Société.

- fin -

A propos de Nyrstar

Nyrstar est une entreprise globale polymétallique qui détient une position dominante sur le marché du zinc et du plomb et des positions croissantes dans d'autres marchés de métaux de base et précieux, des ressources essentielles qui alimentent l'urbanisation et l'industrialisation rapides de notre monde en mutation. Nyrstar possède des exploitations minières, des unités de raffinage et d'autres exploitations en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, et en Australie, et emploie approximativement 5.000 personnes. Les bureaux de Nyrstar, société constituée en Belgique, se trouvent en Suisse. Nyrstar est cotée sur Euronext Brussels sous le symbole NYR. Pour de plus amples informations, visitez le site de Nyrstar: www.nyrstar.com

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Anthony Simms Group Manager Investor Relations T: +41 44 745 8157 M: +41 79 722 2152 anthony.simms@nyrstar.com

Greg Morsbach Group Manager Corporate Communications T: +41 44 745 8295 M: +41 79 719 2342 gregory.morsbach@nyrstar.com

INFORMATION IMPORTANTE

Cette annonce est uniquement destinée à des fins d'information générale et ne constitue pas, ou ne fait pas partie de, une offre ou une invitation de vente ou d'émission ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription, des titres auxquels il est ici fait référence, et aucune vente ou acquisition des titres auxquels il est ici fait référence ne sera effectuée dans aucune juridiction dans laquelle une telle offre, invitation, sollicitation, vente, émission, achat ou souscription serait illégale en l'absence d'enregistrement, d'exemption d'enregistrement ou de qualification en vertu du droit des valeurs mobilières de cette juridiction. Cette annonce n'est pas destinée à être distribuée, de manière directe ou indirecte, aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud ni dans aucune autre juridiction dans laquelle une telle distribution serait interdite par le droit applicable. Toute personne lisant la présente annonce devrait s'informer et respecter de telles restrictions.

Cette annonce n'est pas une offre de titres à vendre aux Etats-Unis d'Amérique. Les titres auxquels il est ici fait référence ne peuvent pas être offerts ou vendus aux Etats-Unis d'Amérique (tel que défini dans la Regulation S prise en vertu du Securities Act) en l'absence d'enregistrement auprès du United States Securities and Exchange Commission ou d'une exemption d'enregistrement en vertu du Securities Act de 1933, tel qu'amendé. La Société et ses filiales n'ont pas enregistré et n'ont pas l'intention d'enregistrer quelque partie de quelque offre aux Etats-Unis d'Amérique, et n'ont pas mené et n'ont pas l'intention de mener une offre publique de titres aux Etats-Unis d'Amérique.

Dans tout Etat membre de l'Espace économique européen qui a transposé la Directive Prospectus, autre que la Belgique (seulement en ce qui concerne l'Offre), cette annonce est uniquement adressée à et vise uniquement des investisseurs qualifiés dans cet Etat membre au sens de l'article 2(1)(e) de la Directive Prospectus. L'expression "Directive Prospectus" signifie la Directive 2003/71/CE (et les amendements y afférents, y compris la Directive 2010/73/UE) et inclut toutes mesures de transposition dans tout Etat membre de l'Espace économique européen.

Cette annonce est uniquement distribuée à, et vise uniquement (a) les personnes qui se trouvent en dehors du Royaume-Uni, (b) les professionnels de l'investissement visés par l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé (l'"Ordonnance") et (c) les "high net worth entities" et les autres personnes auxquelles elle peut être légalement communiquée, visées à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (toutes ces personnes étant désignées comme les "personnes concernées"). L'Offre est uniquement disponible aux personnes concernées, et toute invitation, offre ou accord en vue de souscrire, acheter ou acquérir autrement ou vendre de tels titres ne sera faite qu'aux personnes concernées. Toute personne qui n'est pas une personne concernées ne devrait pas agir ou se baser sur cette annonce ni son contenu.

Cette annonce ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive Prospectus en relation avec l'Offre. Un prospectus préparé et rendu disponible conformément à la Directive Prospectus a été publié et peut être obtenu tel que mentionné ci-dessus. Les investisseurs ne devraient souscrire aucun des titres auxquels il est fait référence dans la présente annonce, sauf sur base des informations contenues dans le prospectus. Les investisseurs ne peuvent pas accepter une offre des titres auxquels il est ici fait référence, ni acquérir ou vendre de tels titres, sauf sur base des informations contenues dans le prospectus. Cette annonce ne peut pas être utilisée comme fondement à un quelconque contrat d'investissement ou à une quelconque décision d'investissement.

Cette annonce ne constitue et ne consistera, dans aucune circonstance, ni une offre publique ni une indication au public en relation avec toute offre d'achat ou de souscription de titres dans toute juridiction. Aucun communiqué ou information afférent(e) à l'offre ou la cotation des titres de la Société auxquels il est fait référence ci-dessus ne peut être diffusé(e) au public dans les juridictions en dehors de la Belgique où un enregistrement ou une approbation préalable est requis(e) à ces fins. Aucune démarche n'a été

entreprise, ni ne sera entreprise, pour l'offre ou la cotation de titres de la Société auxquels il est fait référence ci-dessus dans aucune juridiction en dehors de la Belgique où de telles démarches seraient requises. L'émission, l'exercice, ou la vente, et la souscription ou l'acquisition de titres de la Société sont soumis à des restrictions juridiques ou légales spéciales dans certaines juridictions. La Société n'est pas responsable si les restrictions susmentionnées ne sont pas respectées par toute personne.